

EDD - ANNEXE 7. DOCUMENTS DE MAINTENANCE

Table des matières

GFA Bruleurs 1	2
GFA Bruleurs 2	18
GFA Extincteurs	19
GFA Exutoire	20
GFA Groupe Froid 1	23
GFA Groupe Froid 2.pdf	25
Installations électriques	26
1 CHAPITRE I: RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ETABLISSEMENT ET LA VERIFICATION OPEREE	29
2 CHAPITRE II: LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON-CONFORMITES CONSTATEES	30
2.1 2.1 Liste récapitulative des observations relatives aux installations basses-tensions	30
3 CHAPITRE III: ELEMENTS D'INFORMATION NECESSAIRES A LA REALISATION DES VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES PERMANENTES	32
4 CHAPITRE IV: CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES INSTALLATIONS VERIFIEES	33
4.1 4.1 Description de l'installation	33
4.1.1 4.1.1 Descriptif général de l'installation vérifiée ou de l'établissement vérifié (nombre et désignation des bâtiments)	33
4.1.2 4.1.2 Descriptif, désignation et implantation des sources d'énergie	33
4.1.2.1 4.1.2.1 comptage BT exploitation	33
4.1.2.2 4.1.2.2 comptage BT EJP	33
4.2 4.2 Schéma synoptique	35
4.3 4.3 Classement des locaux	36
5 CHAPITRE V: EXAMEN DES DISPOSITIONS S'APPLIQUANT AUX INSTALLATIONS VERIFIEES	37
5.1 5.1 Dispositions s'appliquant aux installations basse-tension	37
6 CHAPITRE VI: RESULTATS DES MESURAGES ET ESSAIS	41
6.1 6.1 Préambule	41
6.2 6.2 Appareils de mesure utilisés	41
6.3 6.3 Précisions sur la méthodologie de mesures et les critères d'appréciation des résultats	42
6.3.1 6.3.1 Essais des dispositifs différentiels ou à courant résiduel	42
6.3.2 6.3.2 Mesure d'isolement des circuits	42
6.3.3 6.3.3 Mesure(s) de la résistance de la ou les prise(s) de terre	42
6.3.4 6.3.4 Vérification de la continuité du circuit de protection	43
6.3.5 6.3.5 Essais de fonctionnement de l'éclairage de sécurité	43
6.3.6 6.3.6 Essais des contrôleurs permanents d'isollements en schéma IT (CPI)	43
6.4 6.4 Vérifications des tableaux et canalisations	44
6.5 6.5 Mesure et vérification de la prise de terre	49
6.6 6.6 Vérifications des circuits terminaux	50



Conception
Process de distillation
Automatismes

CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE INSTALLATION GAZ

CAMPAGNE

2021/2022

DOMAINE DE CHEZ BARRE

Responsable :

TEL : 0545970801

PORTABLE : 0699019721

E MAIL : chez.barre@gmail.com

ASTREINTE W.E. : OUI / NON

Date d'intervention : 31/05/21

Nom de l'intervenant : JONES/DODELIN

Signature de l'intervenant :

Signature du responsable de la distillerie

SARL CHALVIGNAC PROCESS
DISTILLATION
ZAC DU MAS DE LA COUR
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. : 05 45 35 53 00 - Fax : 05 45 35 53 10
SIRET 343 267 737 00452 - APE 2820E

CHALVIGNAC PROCESS DISTILLATION - ZAC DU MAS DE LA COUR - RUE FRANCOIS MITTERRAND

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE INSTALLATION GAZ

EPREUVE TUYAUTERIE ALIMENTATION GAZ

TYPE DE GAZ :
Nombre de citerne

PROPANE

Pression du réseau : 0

N° OP	Désignation de l'opération	Opération effectuée		Observation			
		OUI	NON	Si l'opération n'est pas réalisée ou est partiellement réalisée, indiquer pourquoi			
1.0	Vérifier visuellement l'état de l'installation gaz	X		Obs :			
1.1	Vérifier l'état d'usure des organes installés sur la			Obs :			
		BON	MOYEN		DOUTEUX		
	Vanne de barrage	X					
	Détendeur	X					
	Manomètre	X					
	Clapet	X					
	Autre : (à préciser)						
2.0	Contrôler la présence de vanne de barrage sur chaque tableau gaz	X		Obs :			
				Vanne existante :			
				OUI	X	NON	
3.0	Raccorder la bouteille d'azote ou le testeur circuit gaz entre la vanne du tableau (à l'endroit du filtre) et la vanne d'arrêt distillerie ; utiliser le tableau le plus loin de l'alimentation	X		Obs :			
3.1	Fermer la citerne ou le compteur GDF	X		Demander au client si le gaz est utilisé à d'autres endroits que dans la distillerie (le prévenir de la fermeture) Ne pas faire l'opération 3x s'il n'existe pas de vanne			
				Obs :			

CHALVIGNAC PROCESS DISTILLATION - ZAC DU MAS DE LA COUR - RUE FRANCOIS MITTERRAND

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE INSTALLATION GAZ

3.2	Purger le gaz de la tuyauterie par l'allumage d'une veilleuse ou brûleur radiant en prenant garde à remplir la chaudière d'eau (voir § entretien brûleur air soufflé, étape 17)	X		Obs :
3.3	Fermer toutes les vannes des tableaux gaz	X		Obs :
3.4	Vérifier la pression par le testeur.	X		Obs :
3.5	Maintenir la pression à 3 bar pour du G. nat Monter la pression à 5 bar pour du propane	X		Obs :
3.6	Relever la pression après 1 heure de charge	X		Pression initiale : 3 bars Pression après 1h : 3 bars Obs :
3.7	En cas de perte de pression rechercher les fuites Indiquer les fuites ou organes défectueux	X		Obs :
3.8	Procéder à la remise en état de ces organes et réaliser un nouveau contrôle d'étanchéité	X		Obs :
3.9	Démonter le testeur, remonter la tuyauterie et remettre en gaz	X		Obs :
4.0	Remarques particulières sur le poste de détente (propriété GDF) et informer le client	X		Remarques :
4.1	Remarques particulières sur les installations ; citernes, accessoires et environnement proche (propriété du pétrolier ELF ou autre) et informer le client	X		Remarques :

CHALVIGNAC PROCESS DISTILLATION - ZAC DU MAS DE LA COUR - RUE FRANCOIS MITTERRAND

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10

CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE INSTALLATION GAZ

EPREUVE TUYAUTERIE ALIMENTATION GAZ



Les pièces défectueuses à changer sont à la charge du client.

Epreuve de la tuyauterie d'alimentation de la distillerie, depuis le compteur ou la citerne sur la distribution en gaz jusqu'à la vanne de barrage située à l'extérieur de la distillerie, avec :

- Etanchéité des tuyauteries (Entre le compteur GDF ou la citerne et les vannes de barrages de chaque tableau gaz de la distillerie)
- Remplissage à pression normalisée des conduits après fermeture des vannes de barrage côté utilisation
- Contrôle des variations de pression sur le manomètre de classe 1/100 après isolement complet de la canalisation d'injection :

Pression initiale : 3 Bar
Pression après 1h : 3 Bar

- Remise en ordre des canalisations

NOM DE L'INTERVENANT : JONES/DODELIN

REMARQUES PARTICULIERES :

DATE DE L'INTERVENTION : 31/05/21

SIGNATURE DE L'INTERVENANT :

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE LA DISTILLERIE :

SARL CHALVIGNAC PROCESS
DISTILLATION
ZAC DU MAS DE LA COUR
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. : 05 45 35 53 00 - Fax : 06 45 35 53 10
SIRET 343 283 731 00052 - APE 2822C





CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

ENTRETIEN BRULEUR: ATMOSPHERIQUE

ALAMBIC N° 1
 N° de régie: 16-8729
 Capacité de la chaudière 20 hl
 Type de Tableau GS100 PRULHO
 Brûleur: ELF

N° OP	Désignation de l'Opération	Opération Effectuée		Observation Si l'opération n'est pas réalisée ou est partiellement réalisée, indiquer pourquoi
		OUI	NON	
1.0	Démonter les tubulures gaz de la veilleuse et du brûleur	X		OBS :
1.1	Nettoyage du brûleur : -Retirer le brûleur -Passer l'aspirateur sur le brûleur -Si brûleur en acier décalaminer les parties brûlées	X		OBS :
1.2	Si brûleur ELF : -Nettoyer le fond du pot -Vérifier l'accroche flamme et le remplacer si il est défectueux -Vérifier l'état de la tête et la remplacer si elle est cassée	X		Rempl. de l'accroche flamme : Non Non
1.3				
1.4	CONTROLE INJECTEUR : Si diamètre de l'injecteur est supérieur au diamètre de référence + 0,1 mm, il faut remplacer le gicleur.	X		Ø de l'injecteur existant : 2,2 Rempl. de l'injecteur Non Ø de remplacement

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10

CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

2.0	<p>FOYER :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nettoyer la sole du foyer avec l'aspirateur -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du foyer -Nettoyer le sol sous le brûleur avec l'aspirateur 	<i>x</i>		<p>Préciser l'état général du foyer, de la sole et de l'entrée du tour à feu si nécessaire :</p> <p style="text-align: center;">Bon</p>
3.0	<p>TOUR A FEU :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nettoyer les trappes de visite et l'entrée du tour à feu -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du tour à feu 	<i>x</i>		<p style="text-align: center;">Non visible</p> <p>Indiquer si il y a une présence anormale de vermiculite dans la tour à feu</p> <p style="text-align: center;">Non</p>
4.0	<ul style="list-style-type: none"> -Remonter le brûleur -Remplacement joint fibre si nécessaire -Refaire l'étanchéité 	<i>x</i>		OBS :
5.0	<ul style="list-style-type: none"> -Remonter les tuyauteries -Remplacer les joints gaz OBLIGATOIREMENT 	<i>x</i>		OBS : Joint P1
6.0	<p>FILTRE GAZ :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Démonter le filtre -Si filtre métallique souffler et nettoyer -Si filtre non métallique, remplacer si nécessaire -Remplacer les joints gaz si nécessaire 	<i>x</i>		OBS : Rempl. du filtre Non
7.0	<p>ELECTROVANNE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contrôler l'homologation - Nettoyer le régulateur -Changement des joints tous les 5 ans 	<i>x</i>		<p>Nbre d'électrovanne : 3</p> <p>Electrovanne homologuée :</p> <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <p>Qté 3 0</p>
8.0	<p>DETENDEUR VEILLEUSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Démonter et nettoyer <p>NE PAS INJECTER DE L'AIR SOUS PRESSION DANS LE DETENDEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> -Remplacer les joints OBLIGATOIREMENT 	<i>x</i>		OBS : Joint P1

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

9.0	Vérifier le serrage de tous les raccords	X		
10.0	-Mettre sous pression de gaz -Contrôler l'étanchéité « au mille bulles »	X		
11.0	CONTROLE ELECTRIQUE : -Vérifier le type de protection -Vérifier l'état général du câble d'alim. -Vérifier l'état des câbles et fils internes au tableau -Vérifier le raccordement à la terre -Vérifier la section du câble d'alim. -Vérifier le calibrage des protections	X		STI
12.0	ELECTRODE ALLUMAGE -Vérifier l'état de l'électrode d'allumage -Vérifier la position de l'électrode d'allumage -Faire un essai d'allumage La remplacer si nécessaire	X		Qte changée Non
13.0				
14.0				
15.0	VEILLEUSE : -Nettoyer la tête de veilleuse -Vérifier et nettoyer l'injecteur de la veilleuse -Vérifier le bon fonctionnement du venturi Remonter la veilleuse en vérifiant le positionnement par rapport au brûleur	X		OBS :

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

17.0	<p>CHEMINEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un moyen de réglage (pelle, volet, ...) -Vérifier (par le modérateur) que le système ne permet pas l'obstruction totale de la cheminée -l'obturation totale de la chaudière 	X		<p>Type de réglage : Manuel</p> <p>Si obstruction totale possible ; limiter à 15%</p>
17.1	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un organe de contrôle de dépression cheminée -Remplacer le liquide rouge de densité 0.87 -Vérifier son tarage 	X		<p>Type d'organe : DEPRIMOMETRE</p> <p>10 cl de liquide densité 0,87</p>
18.0	<p>ORGANE DE TIRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existe-t-il une hotte de reprise ? -Existe-t-il un modérateur ? -Vérifier le fonctionnement du modérateur 	X		<p>Hotte de reprise : Non</p> <p>Modérateur : Oui</p> <p>Etat du modérateur satisfaisant : Oui</p>
19.0	<p>MISE EN SERVICE BRULEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Essai de fonctionnement aux pressions 50 gr / 100 gr / 300 gr / 1000 gr (Remplir 3 à 4 Hl d'eau dans la chaudière) -Vérifier la qualité de flamme -Vérifier la position du venturi 	X		
20.0	<p>SECURITE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le bon fonctionnement de la sécurité brûleur en fermant manuellement la vanne d'alimentation veilleuse manuellement la vanne d'alimentation veilleuse 	X		
21.0	<p>VOYANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des voyants sur le tableau 	X		
20.0	<p>REMARQUES GENERALES :</p>			

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

ENTRETIEN BRULEUR: ATMOSPHERIQUE

ALAMBIC N° 2
 N° de régie: 16-8730
 Capacité de la chaudière 20 hl Brûleur: ELF
 Type de Tableau GS100 PRULHO

N° OP	Désignation de l'Opération	Opération Effectuée		Observation Si l'opération n'est pas réalisée ou est partiellement réalisée, indiquer pourquoi
		OUI	NON	
1.0	Démonter les tubulures gaz de la veilleuse et du brûleur	X		OBS :
1.1	Nettoyage du brûleur : -Retirer le brûleur -Passer l'aspirateur sur le brûleur -Si brûleur en acier décalaminer les parties brûlées	X		OBS :
1.2	Si brûleur ELF : -Nettoyer le fond du pot -Vérifier l'accroche flamme et le remplacer si il est défectueux -Vérifier l'état de la tête et la remplacer si elle est cassée	X		Rempl. de l'accroche flamme : Non Rempl. de la tête : Non
1.3				
1.4	CONTROLE INJECTEUR : Si diamètre de l'injecteur est supérieur au diamètre de référence + 0,1 mm, il faut remplacer le gicleur.	X		Ø de l'injecteur existant : 2,2 Rempl. de l'injecteur Non Ø de remplacement

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

2.0	FOYER : -Nettoyer la sole du foyer avec l'aspirateur -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du foyer -Nettoyer le sol sous le brûleur avec l'aspirateur	X		Préciser l'état général du foyer, de la sole et de l'entrée du tour à feu si nécessaire : Bon
3.0	TOUR A FEU : -Nettoyer les trappes de visite et l'entrée du tour à feu -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du tour à feu	X		Non visible Indiquer si il y a une présence anormale de vermiculite dans la tour à feu Non
4.0	-Remonter le brûleur -Remplacement joint fibre si nécessaire -Refaire l'étanchéité	X		OBS :
5.0	-Remonter les tuyauteries -Remplacer les joints gaz OBLIGATOIREMENT	X		OBS : Joint P1
6.0	FILTRE GAZ : -Démonter le filtre -Si filtre métallique souffler et nettoyer -Si filtre non métallique, remplacer si nécessaire -Remplacer les joints gaz si nécessaire	X		OBS : Rempl. du filtre Non
7.0	ELECTROVANNE -Contrôler l'homologation - Nettoyer le régulateur -Changement des joints tous les 5 ans	X		Nbre d'électrovanne : 3 Electrovanne homologuée : OUI NON Qté 3 0
8.0	DETENDEUR VEILLEUSE : -Démonter et nettoyer NE PAS INJECTER DE L'AIR SOUS PRESSION DANS LE DETENDEUR -Remplacer les joints OBLIGATOIREMENT	X		OBS : Joint P1

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

9.0	Vérifier le serrage de tous les raccords	X		
10.0	-Mettre sous pression de gaz -Contrôler l'étanchéité « au mille bulles »	X		
11.0	CONTROLE ELECTRIQUE : -Vérifier le type de protection -Vérifier l'état général du câble d'alim. -Vérifier l'état des câbles et fils internes au tableau -Vérifier le raccordement à la terre -Vérifier la section du câble d'alim. -Vérifier le calibrage des protections	X		STI
12.0	ELECTRODE ALLUMAGE -Vérifier l'état de l'électrode d'allumage -Vérifier la position de l'électrode d'allumage -Faire un essai d'allumage La remplacer si nécessaire	X		Qte changée Non
13.0				
14.0				
15.0	VEILLEUSE : -Nettoyer la tête de veilleuse -Vérifier et nettoyer l'injecteur de la veilleuse -Vérifier le bon fonctionnement du venturi Remonter la veilleuse en vérifiant le positionnement par rapport au brûleur	X		OBS :

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10

CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

16.0	<p>CHEMINEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un moyen de réglage (pelle, volet, ...) -Vérifier (par le modérateur) que le système ne permet pas l'obstruction totale de la cheminée -l'obturation totale de la chaudière 	X		<p>Type de réglage : Manuel</p> <p>Si obstruction totale possible ; limiter à 15%</p>
16.1	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un organe de contrôle de dépression cheminée -Remplacer le liquide rouge de densité 0.87 -Vérifier son tarage 	X		<p>Type d'organe : DEPRIMOMETRE</p> <p>10 cl de liquide densité 0,87</p>
17.0	<p>ORGANE DE TIRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existe-t-il une hotte de reprise ? -Existe-t-il un modérateur ? -Vérifier le fonctionnement du modérateur 	X		<p>Hotte de reprise : Non</p> <p>Modérateur : Oui</p> <p>Etat du modérateur satisfaisant : Oui</p>
18.0	<p>MISE EN SERVICE BRULEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Essai de fonctionnement aux pressions 50 gr / 100 gr / 300 gr / 1000 gr (Remplir 3 à 4 Hl d'eau dans la chaudière) -Vérifier la qualité de flamme -Vérifier la position du venturi 	X		
19.0	<p>SECURITE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le bon fonctionnement de la sécurité brûleur en fermant manuellement la vanne d'alimentation veilleuse manuellement la vanne d'alimentation veilleuse 	X		
20.0	<p>VOYANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des voyants sur le tableau 	X		
21.0	<p>REMARQUES GENERALES :</p>			<p>REEMPLACEMENT DU GEFTRAN TYPE 40</p>

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

ENTRETIEN BRULEUR: ATMOSPHERIQUE

ALAMBIC N° 3
 N° de régie: 16-7101
 Capacité de la chaudière 20 hl
 Type de Tableau GS300PRULHO
 Brûleur: **SEMOP**

N° OP	Désignation de l'Opération	Opération Effectuée		Observation Si l'opération n'est pas réalisée ou est partiellement réalisée, indiquer pourquoi
		OUI	NON	
1.0	Démonter les tubulures gaz de la veilleuse et du brûleur	X		OBS :
1.1	Nettoyage du brûleur : -Retirer le brûleur -Passer l'aspirateur sur le brûleur -Si brûleur en acier décalaminer les parties brûlées	X		OBS :
1.3	Si brûleur SEMOP ou ELIFLAMME : -Brosser les tubulures -Vérifier les pastilles et changer si nécessaire -Peindre le brûleur	X		Rempl. de pastilles : Non Qté: 0
1.4	CONTROLE INJECTEUR : Si diamètre de l'injecteur est supérieur au diamètre de référence + 0,1 mm, il faut remplacer le gicleur.	X		Ø de l'injecteur existant : 2,2 Rempl. de l'injecteur Non Ø de remplacement

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

2.0	FOYER : -Nettoyer la sole du foyer avec l'aspirateur -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du foyer -Nettoyer le sol sous le brûleur avec l'aspirateur	X		Préciser l'état général du foyer, de la sole et de l'entrée du tour à feu si nécessaire : Bon
3.0	TOUR A FEU : -Nettoyer les trappes de visite et l'entrée du tour à feu -Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur du tour à feu	X		Non visible Indiquer si il y a une présence anormale de vermiculite dans la tour à feu Non
4.0	-Remonter le brûleur -Remplacement joint fibre si nécessaire -Refaire l'étanchéité	X		OBS :
5.0	-Remonter les tuyauteries -Remplacer les joints gaz OBLIGATOIREMENT	X		OBS : Joint P1
6.0	FILTRE GAZ : -Démonter le filtre -Si filtre métallique souffler et nettoyer -Si filtre non métallique, remplacer si nécessaire -Remplacer les joints gaz si nécessaire	X		OBS : Rempl. du filtre Non
7.0	ELECTROVANNE -Contrôler l'homologation - Nettoyer le régulateur -Changement des joints tous les 5 ans	X		Nbre d'électrovanne : 3 Electrovanne homologuée : OUI NON Qté 3 0
8.0	DETENDEUR VEILLEUSE : -Démonter et nettoyer NE PAS INJECTER DE L'AIR SOUS PRESSION DANS LE DETENDEUR -Remplacer les joints OBLIGATOIREMENT	X		OBS : Joint P1

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

9.0	Vérifier le serrage de tous les raccords	X		
10.0	-Mettre sous pression de gaz -Contrôler l'étanchéité « au mille bulles »	X		
11.0	CONTROLE ELECTRIQUE : -Vérifier le type de protection -Vérifier l'état général du câble d'alim. -Vérifier l'état des câbles et fils internes au tableau -Vérifier le raccordement à la terre -Vérifier la section du câble d'alim. -Vérifier le calibrage des protections	X		STI
12.0	ELECTRODE ALLUMAGE -Vérifier l'état de l'électrode d'allumage -Vérifier la position de l'électrode d'allumage -Faire un essai d'allumage La remplacer si nécessaire	X	Qte changée	Non
14.0	DETECTION DE FLAMME (ionisation) : -Vérifier la position de la sonde -Vérifier l'état du raccordement de la masse de veilleuse -Vérifier l'état de l'électrode (fissure sur porcelaine) La remplacer si nécessaire	X		OBS : Rempl. d'électrode : Non Qté: 0
15.0	VEILLEUSE : -Nettoyer la tête de veilleuse -Vérifier et nettoyer l'injecteur de la veilleuse -Vérifier le bon fonctionnement du venturi Remonter la veilleuse en vérifiant le positionnement par rapport au brûleur	X		OBS :

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10



CONTRAT D'ENTRETIEN DISTILLERIE

INSTALLATION GAZ

Campagne

2021/2022

16.0	<p>CHEMINEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un moyen de réglage (pelle, volet, ...) -Vérifier (par le modérateur) que le système ne permet pas l'obstruction totale de la cheminée -l'obturation totale de la chaudière 	X		<p>Type de réglage : Manuel</p> <p>Si obstruction totale possible ; limiter à 15%</p>
16.1	<ul style="list-style-type: none"> -Vérifier la présence d'un organe de contrôle de dépression cheminée -Remplacer le liquide rouge de densité 0.87 -Vérifier son tarage 	X		<p>Type d'organe : DEPRIMOMETRE</p> <p>10 cl de liquide densité 0,87</p>
17.0	<p>ORGANE DE TIRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Existe-t-il une hotte de reprise ? -Existe-t-il un modérateur ? -Vérifier le fonctionnement du modérateur 	X		<p>Hotte de reprise : Non</p> <p>Modérateur : Oui</p> <p>Etat du modérateur satisfaisant : Oui</p>
18.0	<p>MISE EN SERVICE BRULEUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Essai de fonctionnement aux pressions 50 gr / 100 gr / 300 gr / 1000 gr (Remplir 3 à 4 Hl d'eau dans la chaudière) -Vérifier la qualité de flamme -Vérifier la position du venturi 	X		
19.0	<p>SECURITE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le bon fonctionnement de la sécurité brûleur en fermant manuellement la vanne d'alimentation veilleuse manuellement la vanne d'alimentation veilleuse 	X		
20.0	<p>VOYANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vérifier le bon fonctionnement des voyants sur le tableau 	X		
21.0	<p>REMARQUES GENERALES :</p>			

CHALVIGNAC - PROCESS DISTILLATION ZAC DU MAS DE LA COUR Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

TEL 05-45-35-53-00 FAX 05-45-35-53-10

RECEPTION ENTRETIEN BRULEUR

CHALVIGNAC Process Distillation - ZAC du Mas de la Cour - Rue François Mitterrand - 16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05 45 35 53 00 - Fax 05 45 35 53 10

Coordonnées du client :

Raison sociale ou nom : DOMAINE DE CHEZ BARRE
Adresse de la distillerie : CHEZ BARRE 16120 MALAVILLE

Points à valider : à la fin de l'entretien en présence du client ou responsable distillerie

- A) Essai mise en en route veilleuse et bruleur
- B) Contrôle visuel de flamme de la veilleuse et du bruleur
- C) Essai des sécurités
- D) Finitions (etat des lieux, peinture)

Année de remplacement de tous les joints gaz :

(tous les 5 ans)


	A	B	C	D		A	B	C	D
chaudière N° <u>1</u>	OK	OK	OK	OK	chaudière N°				
chaudière N° <u>2</u>	OK	OK	OK	OK	chaudière N°				
chaudière N° <u>3</u>	OK	OK	OK	OK	chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				
chaudière N°					chaudière N°				

Observations :

Atmosphère Gefron Type 40 (Rectangulaire)
HS fait le 30/06/2021.

Pour CHALVIGNAC PROCESS DISTILLATION

Nom et signature



pour le CLIENT

Nom et signature suivi de la mention lu et approuvé

310, rue du Puits Japie
Z.A. du Luc
79410 ECHIRÉ

Tél. 05 49 33 04 20
viaud@groupe-simie.fr

SIRET : 318 458 247 00026
Ets VIAUD
SIMIE SAS au capital de 56 100 €
Siège social :
2, impasse du carloup - 18 rue de Belfort
71100 Chalon-sur-Saône
SIREN 318 458 247
RCS CHALON SUR SAÔNE Code APE 4669B
N° TVA FR 25 318458247
IBAN FR76 3007 6025 4314 3147 0020 063
BIC NORDFRPP

DUPLICATA FACTURE

GFA DOMAINE DE CHEZ BARRE

M. RIVIERE
Groupement Foncier Agricole
16120 MALLAVILLE

Date	N° Pièce	N°Client	Votre référence	N° Implant.	Nom du commercial
16/06/2021	F2104541	26789	Vérification annuelle (M)	26789	CHAPACOU Bastien

Désignation	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.	T.V.A.
Vérification extincteur	6,00	5,25 €	31,50 €	1
Joint ROT	3,00	0,00 €	0,00 €	1
Scellé millésimé	3,00	1,00 €	3,00 €	1
Extincteur neige carbonique 2 Kg	1,00	87,80 €	87,80 €	1
extincteur poudre polyvalente 6 Kg	5,00	84,35 €	421,75 €	1
Dénaturation et recyclage extincteur	2,00	8,10 €	16,20 €	1
Tromblon CO ² 5 Kg	1,00	37,95 €	37,95 €	1
Passage mines extincteur au CO ² 2K	1,00	55,40 €	55,40 €	1
Tromblon CO ² 2 Kg	1,00	14,05 €	14,05 €	1
Extincteur poudre ABC 6 Kg	3,00	84,35 €	253,05 €	1
Mise en service	3,00	4,90 €	14,70 €	1
Prestation de service	1,00	14,55 €	14,55 €	1
Gestion de dossier	1,00	2,85 €	2,85 €	1

Revision extincteur base.

T.V.A.	%	Base T.V.A.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C
1	20,00 %	952,80	190,56	Net H.T. 952,80 Euros Total T.V.A. 190,56 Euros Total TTC 1 143,36 Euros
Reste à payer				1 143,36 Euros

Chèque à 30 jours Net Echéance le 16/07/2021

REGLEMENT POSTAL OU BANCAIRE LIBELLE AU NOM DE Ets VIAUD - SIMIE SAS
 Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale. Nos marchandises sont prises et agréées à nos magasins et voyagent toujours, mêmes vendues franco, aux risques et périls du destinataire. Tout réclamation doit être faite dans les huit jours de la réception. Nos factures sont payables à Niort et nos traites ou acceptation de règlements n'opère ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestations, le tribunal de commerce de niort est le seul compétent. **CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE.** - Nous réservons le droit de propriété des marchandises livrées jusqu'à leur paiement intégral. Le client demeure toutefois responsable de la protection et l'assurance des marchandises livrées (loi n°80.535 du 12 mai 1980, Art.3). A l'application d'un intérêt de retard au taux de refinancement le plus récent de la Banque centrale européenne majoré de dix points (loi de modernisation de l'économie LME-N°2008-776 du 4 août 2008). A l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (directive européenne 2011/7 du 16 février 2011, loi 2012-387 du 22 mars 2012, décret 2012-1115 du 2 octobre 2012). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire, sur justification. Bailleur de fonds, R. VIAUD, R.C. 56 A 280



Service de validation d'installations
et de maintenance d'installations de RIA / PIA
(Référentiel J5/F5)
N° Certification 156/20/J5.F5



Service d'installation
et de maintenance d'extincteurs mobiles
(Référentiel I4 - NF 285)
N° Certification 093/04/04-285



6 01/07/21

Ets MESLIER Christian

Les Tanneries

16440 SIREUIL

Tél. : 05 45 97 04 16 - Fax : 05 45 97 02 82

EURL au Capital de 220 000 Frs

- SIRET : 38200892800014

APE / NAF : 4322A

Monnaie : Euro

07/08/21

SECURITE INCENDIE

DOMAINE DE CHEZ BARRE

Chez Barré

16120 MALAVILLE

FACTURE

N° Facture	Echéance	Mode de Règlement	Chantier
F002488	07/08/21		DISTILLERIE A MALAVILLE

Descriptif	Qté	TVA	Prix Unitaire HT	Prix HT
DISTILLERIE ET CHAI DE STOCKAGE DU VIN				
Installation d'un caniveau à la porte de la distillerie raccordé sur un regard étouffoir en inox et trapon fonte, raccordement en tuyau inox. Faire une prise en charge sur la canalisation en inox d'écoulement à la citerne et confection d'un regard béton avec trapon fonte. Mise en place d'un seuil à deux pentes au niveau de la porte de la distillerie et du local des brûleurs gaz. Raccordement du caniveau existant du chai de stockage vin, sur un regard étouffoir Inox installé dans la citerne devant l'entrée du chai. Les canalisations d'écoulement entre les regards étouffoirs et les citrenes enterrées seront conservées.				
CANIVEAU ET ETOUFFOIR DISTILLERIE				3 918,23
Disquer le béton et percement en tranchée au niveau de la porte de la distillerie, enlèvement de gravas. Largeur 1.80 / 0.20 / 0.25 ml.	1,000	0	208,00	208,00
Fourniture et pose de caniveaux en béton 200/200 avec grilles caillebotis galvanisées, compris scellement et finition. L'ensemble.	1,000	0	437,90	437,90
Fabrication d'un regard étouffoir en inox 316 dim. 550/550/800 avec renfort en partie haute et deux tuyau plongeur en inox 114mm compris coudes 114mm 3D.	1,000	0	786,89	786,89
Fourniture de trapon carré en composite 600/600.	2,000	0	111,72	223,44
Percement en trou à l'extérieur du trottoir de la porte de la distillerie et pose du regard en inox compris semelle et côtés en béton. Scellement du trapon et remblaiement en matériaux calcaire.	1,000	0	577,20	577,20
Raccordement entre le caniveau et le regard étouffoir en tuyau inox 114mm compris coudes, saignée dans le trottoir, remblaiement et raccord de ciment.	1,000	0	555,80	555,80
Raccordement entre le regard étouffoir et le tuyau d'évacuation à la citerne, en tuyau inox 114mm compris coudes, terrassement et	1,000	0	485,00	485,00

Descriptif	Qté	TVA	Prix Unitaire HT	Prix HT
remblaiement en matériaux calcaire 0/20.				
Coffrage et faire un regard en béton armé aux raccordement des deux tuyaux en inox, compris scellement du trapon fonte, et remblaiement en matériaux calcaire 0/20..	1,000	0	412,00	412,00
Disquer et percement du béton sur la largeur de la porte entre la distillerie et le local brûleur, couler un seuil ciment avec façon de pentes sur les deux côtés en surépaisseur de 3cm du sol existant, finition lissée. largeur 0.70ml	1,000	0	232,00	232,00
ETOUFFOIR CHAI DE STOCKAGE				2 298,61
Reprise du caniveau en bout le long du mur, rallonger la grille.	1,000	0	134,00	134,00
Fabrication d'un regard étouffoir en inox 316 dim. 550/550/800 avec renfort en partie haute et deux tuyau plongeur en inox 114mm compris coudes 114mm 3D.	1,000	0	786,89	786,89
Fourniture de trapon carré en composite 600/600.	1,000	0	111,72	111,72
Découpe de la plate-forme de la citerne et pose du regard en inox et scellement du trapon	1,000	0	452,00	452,00
Raccordement entre le caniveau et le regard étouffoir en tuyau inox 104mm compris coudes, (en passant par l'intérieur de la citerne existante), percements et scellements. L'ensemble.	1,000	0	396,00	396,00
Raccordement entre le regard étouffoir et le tuyau d'évacuation à la citerne en tuyau inox 114mm compris coudes, et percements.	1,000	0	418,00	418,00
Fourniture et pose d'un skydom de désenfumage dans le toit de la distillerie.				
FOURNITURE ET POSE				2 856,30
Installation et démontage d'un échafaudage par l'interieur de la distillerie.	1,000	0	110,00	110,00
Fourniture d'un SKYDÖM type PYRODÖME évolution treuil SL 250 - 100/100 avec dispositif de commande mécanique pour toiture.	1,000	0	1 120,00	1 120,00
Entourage en zinc N°14 pour l'étanchéité en toiture.	1,000	0	420,00	420,00
Fourniture d'un Kit asservissement spécial avec treuil pneumatique compris tube cuivre, coffret de commande et 3 cartouches CO².	1,000	0	478,30	478,30
Installation et raccordement du SKYDÖM compris toutes sujétions.	1,000	0	728,00	728,00
Travaux supplémentaires au devis: Passage d'une canalisation PVC à partir de la sortie de l'étouffoir jusqu'au regard de la cuve des eaux chargées. Déviation de la canalisation à partir du regard dans la cour pour envoyer les eaux de lavage du chai ainsi que la sortie d'étouffoir par un tuyau PVC vers la cuve des eaux chargées. Condamner la canalisation reliant les deux cuves. Passage d'une canalisation inox pour l'évacuation des eaux claires (eaux de refroidissement et eaux de pluie) vers la cuve des eaux claires, pose d'un regard en attente le long du mur de la distillerie.				
FOURNITURE ET POSE				4 783,39
Faire une tranchée à la minipelle de la distillerie aux regards des deux cuves enterrées et du regard dans la cour aux cuves compris évacuation de gravas.	1,000	0	398,00	398,00
Fourniture et pose d'une canalisation en PVC D125mm renforcé paroi structuré SNB, à partir de la sortie de l'étouffoir jusqu'au regard de la cuve des eaux chargées et pour relier le regard dans	1,000	0	776,78	776,78

FACTURE

Descriptif	Qté	TVA	Prix Unitaire HT	Prix HT
la cour à la même cuve, compris raccords, et percements des regards (carotage). L'ensemble.				
Fourniture et pose d'une canalisation INOX 114mm pour l'évacuation des eaux claires (eaux de refroidissement et eaux de pluie) vers la cuve des eaux claires compris soudures et coude.	1,000	0	1 235,90	1 235,90
Fourniture et pose d'un regard ciment 40/40 en attente le long du mur de la distillerie, compris dépose du béton, évacuation des gravas, pose du regard et du trapon fonte, reboucher au mortier.	1,000	0	380,58	380,58
Remblaiement de la tranchée en matériaux calcaire 0.6/3 compris compactage. L'ensemble.	1,000	0	528,79	528,79
Reprise de l'ensemble de la plateforme compris décapage, nivelage en matériaux calcaire et compactage. L'ensemble	1,000	0	757,50	757,50
Condamner une fenêtre 1.20/1.20ml en blocs Siporex 15cm, compris enduit monocouche ton pierre sur une face.	1,000	0	191,84	191,84
Modification de la canalisation de récupération des eaux de lavage du chai (qui se déversaient dans le caniveau) afin de l'envoyer directement dans le regard au pied de la citerne. Fourniture et pose d'un tuyau PVC 100mm compris percements et carotage, modification de la canalisation, l'ensemble raccords et fixations. Faire les rebouchages au mortier	1,000	0	514,00	514,00

REGLEMENT A RECEPTION

"Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à mon nom en ma qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale."

Décret 79-638 du 27 Juillet 1979

N° de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 23 382 008 928 00014

Conformité de stillerie (partie)

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées et désignées ci-dessus, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts (loi 80.335 du 12/05/1980).

	Assiette	TVA	Montant
0	13 856,53	20,00	2 771,31
1	0,00	10,00	0,00
2	0,00	5,50	0,00
3	0,00	0,00	0,00
4	0,00	0,00	0,00

Total H.T. 13 856,53
Total T.V.A. 2 771,31
Total T.T.C. 16 627,84

Net A Payer

16 627,84

1 Euro = 6,55957 F

FICHE D'INTERVENTION / BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS DANGEREUX pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement

Fiche N° : 002138

[1] OPERATEUR (Nom, adresse et SIRET):

[2] DETENTEUR (Nom, adresse et SIRET):

Chalvignac Process Thermique
16100 Chalvignac

GFA Domaine de chez BARRÉ
Chez Barré
16120 Malaville

Attestation de capacité n° : 364-348-RZ

[3] Equipement concerné :

Identification : Daikin EWAN 16K13Z
Nature du fluide frigorigène : R- ~~407C~~ 407C Charge Totale : 2 x 4,6 kg
Tonnage équivalent CO₂ (HFC/PFC) 16,32 teq CO₂

[4] Nature de l'intervention :

- Assemblage de l'équipement
- Contrôle d'étanchéité périodique
- Mise en service de l'équipement
- Contrôle d'étanchéité non périodique
- Modification de l'équipement
- Démantèlement
- Maintenance de l'équipement
- Autre (préciser) :

Observations:

Contrôle d'étanchéité

Identification

Contrôlé le

[5] Détecteur manuel de fuite

TIFXP1A051112001975 22 | 1 | 06 | 12021

[6] Présence d'un système de détection des fuites :

- OUI NON

Fréquence minimale du contrôle périodique

[7] Quantité de fluide frigorigène dans l'équipement	HCFC	<input type="checkbox"/> 2 kg ≤ Q < 30 kg	<input type="checkbox"/> 30 kg ≤ Q < 300 kg	<input type="checkbox"/> Q ≥ 300 kg
	HFC/PFC	<input checked="" type="checkbox"/> 5 t ≤ teqCO ₂ < 50 t	<input type="checkbox"/> 50 t ≤ teqCO ₂ < 500 t	<input type="checkbox"/> teqCO ₂ ≥ 500 t
[8] Éqip. HCFC et éqip. HFC sans système de détection des fuites		<input checked="" type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 3 mois
[9] Équipements HFC avec système de détection des fuites		<input type="checkbox"/> 24 mois	<input type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois

- OUI NON

[10] Fuites constatées lors du contrôle d'étanchéité

N°	Localisation de la fuite	Réparation de la fuite
1		<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> A faire
2		<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> A faire
3		<input type="checkbox"/> Réalisée <input type="checkbox"/> A faire

[11] Manipulation du fluide frigorigène

Quantité chargée totale (A+B+C) :	kg	Quantité de fluide récupérée totale (D+E) :	kg
Dont fluide vierge :	kg	D - Dont fluide destiné au traitement	kg
B - Dont fluide recyclé (incl. fluide récupéré et réintroduit)	kg	E - Dont fluide conservé pour réutilisation (incl. réintroduction)	kg
C - Dont fluide régénéré :	kg	Identifiant du contenant :	

Code Déchets : 14 06 01* - chlorofluorocarbones, HCFC, HFC - Fluides frigorigènes fluorés

[12] Dénomination ADR/RID : UN 1078, Gaz frigorigère NSA (Gaz réfrigérant, NSA), 2,2 (C/E)

Autre cas :

[13] Installation de destination du déchet (Nom, SIRET et adresse)

[14] Transporteur du déchet - si différent de l'opérateur (Nom, SIREN et adresse)

[15] Observations :

[16] Installation de traitement (nom et adresse)

[17] N° de bordereau de collecte de petites quantités :

Code R/D :

[18] N° de bordereau de transformation traitement :

Quantité réceptionnée :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée.

	Opérateur	Détenteur	Installation de traitement
du Signataire :	B. VILGEBR	Delincan	
Qualité du Signataire :	Chalvignac frigoriste	Responsable	
Date + Visa	02/11/2021	02/11/2021	



Chalvignac

Process Thermiques

Conception d'appareillages thermiques et d'installations sur-mesure

Fiche d'intervention

N° 57

Raison Social Client

Domains de
chez Bouc.

Non du Technicien

B. VILLFERR.

DATE

07/11/2021

Mise en service

Entretien annuel

Dépannage

Réf Machine

Daikin FWAU 16K BZWA

N° de série

1100110

Type Réfrigérant

R410A

Charge Circuit 1

2,46 kg

kg

Teco2

Charge Circuit 2

kg

Teco2

CP1 Référence

N° série

Huile

Résistance

CP2 Référence

N° série

Huile

Résistance

CP3 Référence

N° série

Huile

Résistance

CP4 Référence

N° série

Huile

Résistance

CP5 Référence

N° série

Huile

Résistance

CP6 Référence

N° série

Huile

Résistance

Référence pompe

Intensité Plaquée

A

Intensité Réglée

A

Protection Glycol

°C

Volume de l'installation

litres

Alimentation

L1-L2

410 v

L1-L3

410 v

L2-L3

410 v

L1-N

297 v

Intensité général mesurée

Ph1

A

Ph2

A

Ph3

A

Carte Régulation

v

Intensité

	Comp. 1 Circuit 1		Comp. 2 Circuit 1		Comp. 3 Circuit 1		Comp. 1 Circuit 2		Comp. 2 Circuit 2		Comp. 3 Circuit 2	
Mesurée	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A
	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A
	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A

Intensité

	Ventilateur 1		Ventilateur 2		Ventilateur 3		Ventilateur 4		Ventilateur 5		Ventilateur 6	
Mesurée	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A	Ph1	A
	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A	Ph2	A
	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A	Ph3	A

Intensité pompe mesurée

Ph1

A

Ph2

A

Ph3

A

Note: Les relevés doivent être effectués l'unité à 100% de puissance

Réglage point de consigne

Mode FROID

8 °C

Mode CHAUD

°C

T° entrée eau

12 °C

T° sortie eau

8 °C

ΔT° sur l'eau

4 k

Pression Evap. BP

4,2 bar

T° Evaporation

3,5 °C

Surchauffe

6,5 k

Pression Cond. HP

13 bar

T° Cond. Tk

36,4 °C

T° Liquide

30 °C

Sous Refroi.

0,4 k

T° Air Extérieur

10 °C

Resserage Electrique

Reserrage Shrader

Remarques



Chalvignac

Process Thermiques

Conception d'appareillages thermiques et d'installations sur-mesure

Groupe de froid suivi par

CHALVIGNAC PROCESS THERMIQUES

N° Enregistrement de l'attestation de capacité : 364348CAT1

TYPE DE GAZ :

R-407C

POIDS DU GAZ :

2,4,6kg

CONTRÔLE D'ETANCHEITE EFFECTUE LE :

02/11/21

PROCHAINE VISITE PREVUE LE :

02/11/22



Chalvignac Process Thermiques

ZA du Mas de la Cour

Rue François Mitterrand

16100 CHATEAUBERNARD

Tél : 05 45 35 53 00 - Fax : 05 45 35 53 10

www.chalvignac.process.thermiques.com

ALPES CONTRÔLES

Construction & Exploitation

Agence d'Angoulême

77, avenue Maryse Bastié
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tel 05 45 70 36 88
angouleme@alpes-contrôles.fr

EXP-E R010/Version 20211001

Nos références : 160X2216/001 - GFA DU DOMAINE DE CHEZ BARRE - 11/04/2022 - EXP-E R010
Contrat N° : 160-X-2022-0019
Date d'édition : 11/04/2022
Client : LAVAUD BRUNO

RAPPORT COMPLET DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES Intervention du 24/02/2022 au 30/03/2022

Vérification périodique GFA DU DOMAINE DE CHEZ BARRE

11 lieu dit de chez Barré - Malaville - 16120 BONNEUIL

Diffusion :

Monsieur Lavaud Bruno brunolavaud1@aol.com

Le vérificateur
Nicolas MARMAIN



ACCREDITATION
N° 3-019
Liste des sites et portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

GFA DU DOMAINE DE CHEZ BARRE

PREAMBULE

OBJET DE LA MISSION ET DU RAPPORT

La mission objet du présent rapport est la vérification réglementaire des installations électriques des établissements soumis au Code du Travail.

TEXTES DE REFERENCES

- **Articles R.4215-3 à R.4215-17** du code du travail et arrêtés d'application
- **Articles R.4226-5 à R.4226-21** du code du travail et arrêtés d'application
- **Articles R.4227-14** du code du travail et arrêté d'application
- **Arrêté du 26 décembre 2011** relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants
- **Décret n°2020-1529 du 7 décembre 2020** fixant certains compléments et adaptations du code du travail spécifiques aux mines et carrières en matières d'électricité

OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR

L'employeur ou chef d'établissement est tenu :

- de faire procéder à la vérification initiale des installations électriques lors de leurs mises en service ou lors d'un changement de structure d'installations existantes défini à l'article R.4226-14 du Code du Travail.
- de faire procéder à la première vérification des installations électriques temporaires définies à l'article R.4226-21 du Code du travail.
- de faire vérifier ses installations électriques tous les ans (sauf conditions particulières réglementaires).

NATURE ET DEFINITIONS DE LA OU LES PRESTATIONS

Vérification initiale

La vérification initiale est prévue à l'article R.4226-14 du code du travail.

Les modifications de structures mentionnées à l'article R.4226-14 du code du travail et nécessitant une vérification initiale comprennent :

- la modification du schéma des liaisons à la terre,
- la modification de la puissance de court-circuit de la source,
- la modification ou l'adjonction de circuits de distribution,
- la création ou le réaménagement d'une partie d'installation.

Vérification périodique

La vérification périodique est prévue à l'article R.4226-16 du code du travail.

La périodicité des vérifications est fixée à 1 an, le point de départ de cette périodicité étant la date de la vérification initiale. Toute fois le délai entre deux vérifications peut être porté à deux ans par le chef d'établissement si le rapport précédent ne présente aucune observation ou si, avant l'échéance, le chef d'établissement a fait réaliser les travaux de mise en conformité de nature à répondre aux observations contenues dans le rapport de vérification. Le chef d'établissement informe l'inspecteur du travail par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnée des éléments prouvant qu'il n'y a pas de non-conformité ou que les non-conformités ont été levées. Cet envoi doit comprendre, le cas échéant, l'avis des membres du CHSCT ou des délégués du personnel.

En cas d'absence de rapport de vérification initiale et des vérifications postérieures, la 1^o vérification périodique sera conduite comme une vérification initiale.

Vérification sur demande de l'inspection du travail

La vérification sur demande de l'inspecteur du travail ou du contrôleur du travail est prévue à l'article R.4722-26 du code du travail.

Cette vérification est conduite comme une vérification initiale.

Vérification des installations temporaires

La vérification est prévue à l'article R.4226-21 du code du travail.

La méthode, l'étendue et le cas échéant, la périodicité de la vérification sont identiques aux vérifications initiales et périodiques.

METHODE ET ETENDUE DES VERIFICATIONS

Les différentes vérifications utilisent les méthodes suivantes définies dans l'arrêté du 29/12/2011 :

- examens de documents (Notes de calcul, plans et schémas, documentation technique),
- examens sur site,
- essais et mesurages.

CONTENU DU RAPPORT

Le rapport est établi à l'issue des différentes vérifications et essais exécutés par le ou les vérificateurs. Ce rapport permet de prendre ou de faire prendre toutes les mesures propres à assurer la conformité des installations électriques aux dispositions des articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 du code du travail.

Vérification initiale

Le rapport comporte :

- un sommaire,
- les renseignements généraux concernant l'établissement et la vérification opérée,
- la liste des observations relatives aux non-conformités constatées,
- les caractéristiques principales des installations vérifiées,
- l'examen des dispositions réglementaires,
- le résultat des mesurages et essais.

Vérification périodique

Le rapport comporte :

- un sommaire,
- les renseignements généraux concernant l'établissement et la vérification opérée,
- les observations relatives aux non-conformités constatées,
- les résultats des mesurages et essais.

Lors de chaque vérification périodique, l'organisme qui réalise la vérification, conserve la liste des appareils d'utilisation, des circuits et dispositifs différentiels vérifiés ainsi que la mise à jour de l'examen des dispositions réglementaires.

Une mise à jour complète de l'ensemble des renseignements descriptifs sera effectuée tous les 4 ans : elle donnera lieu à un rapport, dit quadriennal rédigé comme un rapport de visite initiale.

Vérification sur demande de l'inspection du travail

La vérification sur demande de l'inspecteur du travail est conduite comme une vérification initiale, le rapport sera composé comme celui d'une vérification initiale.

Vérification des installations temporaires

Le contenu du rapport pour les chantiers des opérations de première et de deuxième catégories au sens de l'article R.4532-1 du code du travail ou dont la puissance d'alimentation dépasse 100 kVA est établi comme le rapport de vérification initiale décrit ci-dessus.

SOMMAIRE

Nombre total de pages: 27

CHAPITRE I: RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ETABLISSEMENT ET LA VERIFICATION OPEREE.....	4
CHAPITRE II: LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON-CONFORMITES CONSTATEES.....	5
2.1 Liste récapitulative des observations relatives aux installations basses-tensions.....	5
CHAPITRE III: ELEMENTS D'INFORMATION NECESSAIRES A LA REALISATION DES VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES PERMANENTES.....	7
CHAPITRE IV: CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES INSTALLATIONS VERIFIEES.....	8
4.1 Description de l'installation.....	8
4.2 Schéma synoptique.....	10
4.3 Classement des locaux.....	11
CHAPITRE V: EXAMEN DES DISPOSITIONS S'APPLIQUANT AUX INSTALLATIONS VERIFIEES.....	12
5.1 Dispositions s'appliquant aux installations basse-tension.....	12
CHAPITRE VI: RESULTATS DES MESURAGES ET ESSAIS.....	16
6.1 Préambule.....	16
6.2 Appareils de mesure utilisés.....	16
6.3 Précisions sur la méthodologie de mesures et les critères d'appréciation des résultats.....	17
6.4 Vérifications des tableaux et canalisations.....	19
6.5 Mesure et vérification de la prise de terre.....	24
6.6 Vérifications des circuits terminaux.....	25

CHAPITRE I: RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ETABLISSEMENT ET LA VERIFICATION OPEREE

Désignation de l'établissement ou de l'installation vérifiée:	GFA DU DOMAINE DE CHEZ BARRE 11 lieu dit de chez Barré Malaville 16120 BONNEUIL
Activité principale:	exploitation viticole
Délimitation de la vérification:	
Compte tenu de l'inaccessibilité de certains appareils d'éclairage (voir détail dans le § 6.6), la continuité de la mise à la terre n'a pas été vérifiée. Le chef d'établissement devra faire réaliser préalablement à toute intervention sur ces appareils, à la vérification de la continuité de la mise à la terre.	
L'ensemble des installations électriques décrites dans le § 4.1.1 du présent rapport a été vérifié, excepté les éléments suivants:	
■ Habitation <i>Motif: Hors mission</i>	
Nature de la vérification:	Vérification périodique
Date(s) d'intervention sur le site:	24/02/2022 au 30/03/2022
Durée d'intervention sur le site:	0.6 jour(s)
Date d'envoi du rapport:	11/04/2022
Rapport de vérification initiale:	Non fourni
Rapport dit quadriennal:	Non fourni
Désignation de l'organisme accrédité:	Bureau Alpes-Contrôles 3 Bis Impasse des Prairies ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY
Nom du ou des vérificateurs:	MARMAIN Nicolas
Nom et qualité de la personne ou des personnes rencontrées:	Monsieur Lavaud Bruno Electricien
Nom et qualité de la personne ou entité chargée de la surveillance des installations:	Personne n'a été désigné
Nom et qualité de la personne ou des personnes ayant accompagné le vérificateur:	Monsieur Lavaud Bruno Electricien
Nom et qualité de la personne a qui a été faite le compte rendu de la fin de visite:	Personne n'a été désigné
Existence et visa du registre prévu à l'article R.4225-19 du Code de travail:	Non présenté
Modification de la structure:	Absence de modification depuis la précédente vérification